

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du COMITE SYNDICAL du 2 avril 2025

Délibération n° 2025-025

Objet : Compte de gestion pour l'exercice 2024

L'An deux mil vingt-cinq, le 2 du mois d'avril à 18 heures 30,

Le Comité Syndical, dûment convoqué le 19 mars 2025, s'est assemblé à la Mairie de Floirac sous la présidence de **Monsieur Alexandre RUBIO**.

ETAIENT PRESENTS :

- **pour Bordeaux Métropole**
- M. RUBIO Alexandre
- M. ALCALA Dominique
- M. GARNIER Alain
- Mme LEPINE Anne
- M. LABESSE Patrick
- M. PUYOBRAU Jean-Jacques
- M. TOUZEAU Jean

- **pour la Communauté de Communes Les Rives de La Laurence**
- M. DUTRUCH Luc
- Mme FONTENEAU Sylvie
- M. DUPIC Frédéric
- Mme BARRACHAT Christine
- M. SANANES Frédéric

Absents ayant donné pouvoir

- M. EGRON Jean-François à Mme LEPINE Anne
- M. COLES Max à M. ALCALA Dominique

(Personnalités qualifiées représentants les usagers voix consultative)

Mme VALENTIN Marie-Pierre : Présente

Absents excusés :

- M. MORETTI Fabrice
- M. YANINI
-

soit 12 élus présents et 2 pouvoirs

Le Comité syndical,

Considérant les résultats du compte de gestion dressé par le comptable public du SGC de Mérignac,

Considérant que ce compte de gestion n'appelle aucune observation,

Après délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le compte de gestion du comptable public du SGC de Mérignac pour l'exercice 2024.

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus,
et ont signé au Registre les Membres Présents.

Fait à FLOIRAC, le 4 avril 2025

PREFECTURE
DE LA GIRONDE
10 AVR. 2025
Bureau du Courrier

Le Président,
Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Région de Floirac
Siège:
Mairie de FLOIRAC
Alexandre RUBIO